

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

---

**XIX<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 11. — Novembre 1901.**

---

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

—————

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

place de l'Hôtel-de-Ville.

---

1901

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Dumessnil. — M. Testard.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, secrétaire-général. — M. Morel, vice président.

#### BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Caron. Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.

**CHANTILLY.** — Présid. d'honneur : M. Vallon. Présid. : M. Guillemillot. Vice-Présid. : MM. Masson et Béry. Secrét. : M. Lozet. Vice-Secr. : M. Camille. Trésorier : M. Debaq. Délégués : MM. Lecourbe et Ramus.

**GREIL.** — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.

**CRÉPY-EN-VALOIS.** — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P. tit V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Duero.

**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — Président : M. Delépine. Vice-Président : M. Grélez père. Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.

**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — Président : M. Celer. V. Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Trésorier : M. Gosnet. Délégué : M. Gosnet.

La séance de décembre étant consacrée au renouvellement annuel du Bureau et du Conseil d'administration, Messieurs les Sociétaires sont instamment priés de s'y rendre.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 3 NOVEMBRE 1901.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

M. SAULET, surveillant de l'Octroi, route de Chantilly, à Senlis (par MM. Bordier et Cavaillier);

Et M. HENNEQUIN, entrepreneur de maçonnerie, à Senlis (par MM. Vantroys et Barbier).

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Les observations météorologiques des mois de septembre et octobre, faites dans la commune de Borest, par M. Lavallée, instituteur, notre dévoué collègue.

2° Lettre de M. Lejay, donnant, à cause de son éloignement, sa démission de secrétaire-général-adjoint; — L'assemblée regrette le départ de M. Lejay, qui l'oblige à prendre cette décision.

3° Lettre de la Société l'Union horticole du canton de Nogent-sur-Marne, demandant à la Société de vouloir bien désigner un de ses Membres pour faire partie du Jury à l'Exposition que cette Société organise pour le 17 novembre. — M. Mouret, secrétaire-général, est désigné pour remplir cette mission.

XIX<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 11. — NOVEMBRE 1901.



4° Règlement du Congrès d'horticulture qui devra se réunir à Paris, dans le courant du mois de mai 1902.

5° Programme des questions mises au concours pour l'année 1901-1902, par la Société Industrielle d'Amiens, pour lesquelles des médailles d'or sont offerts, notamment : pour la conservation et la vente des fruits en France et à l'étranger ; — au meilleur mémoire sur le forçage des fruits et des légumes au point de vue industriel et commercial ; — et pour l'application pratique de la vapeur à basse pression pour le chauffage des serres.

6° Programme du Congrès des Sociétés savantes, qui se tiendra à la Sorbonne en 1902.

7° Règlement et programme de l'Exposition générale de Chrysanthèmes et de Fruits, de la Société nationale d'horticulture de France, qui aura lieu à Paris, au Grand-Palais des Champs-Élysées, du 6 au 11 novembre.

8° Les catalogues et prospectus qui suivent : Lilas et autres plantes, propres au forçage, d'Abel Chatenay, rue Saint-Aubin, à Vitry (Seine) ; — Pépinières Nomblot-Bruneaux, à Bourg-la-Reine ; — Oignons à Fleurs et Plantes bulbeuses de Letort-Hennequin, à Angers ; — Pépinières André Leroy, à Angers ; — Pépinières Chantrier frères, à Mortefontaine (Oise) ; — Paillassons et Claies, de Lemaire, à Taverny (Seine-et-Oise) ; — Oignons à Fleurs et Plantes tuberculeuses, de Cayeux et Le Clerc, 8, quai de la Mégisserie, Paris ; — Catalogue général de la Librairie horticole, 84 bis, rue de Grenelle, Paris.

M. le Président annonce que la Section centrale doit désigner un de ses membres pour remplir la fonction de juré au Concours de Chantilly, le 10 novembre ; — M. Loizeau accepte cette mission.

M. le Président lit un article du journal *le Lyon horticole*, intitulé « le buttage des asperges », duquel il résulte que, contrairement à ce qui se pratique généralement, les

asperges doivent être découvertes aussitôt après la récolte ; les buttes ne servent absolument qu'à recouvrir les souches d'une couche de terre suffisante pour permettre aux turions de s'y développer et acquérir la blancheur nécessaire.

M. le Professeur fait ensuite une conférence sur la plantation des arbres : de l'utilité de préparer la place où on doit les planter plusieurs mois d'avance, en faisant de grands trous, et d'amender la terre avec des engrais à décomposition lente.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, composée de l'apport de M. Chéret, et la séance est levée à quatre heures.

*Apport en séance :*

Par M. CHÉRET : Un cep de Chasselas, obtenu au moyen de la taille bisannuelle, et porteur de 35 belles grappes (offert pour la tombola). — *Mention honorable et remerciements.*

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

---

### Section de Creil.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1901.

L'an 1901, le mercredi 16 octobre, à quatre heures et demie du soir, la Section d'horticulture de Creil s'est réunie à l'École des garçons.

M. Lozet a pour auditeurs, en plus des sociétaires habituels, cinquante élèves du Cours complémentaire.

L'honorable Professeur traite de la multiplication des plantes par l'éclatage.

« L'éclatage, dit-il en substance, est surtout pratiqué en automne sur les plantes à chevelu. Au printemps, les yeux

latents se gonflent et se développent, les racines s'allongent. »

M. Lozet indique les principales plantes qui peuvent se reproduire par éclatage et les avantages de cette méthode.

A cinq heures et demie, le programme étant épuisé, la séance a été levée.

### Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1904.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Petit.

Les membres présents sont : MM. Petit, Oudin, Fasquelle, Choron, Droux, Gacongne, Lejay, Ducró, Fricoté, Debaye, Lironcourt, Rousseau, Pépin et A'debert.

M. Fasquelle présente les excuses de M. Lozet, professeur, qui ne peut assister à la séance, retenu qu'il est à l'Exposition de Chantilly.

La Commission spéciale statue sur l'apport suivant fait par M. CHORON, et lui attribue une *mention très honorable* :

1° Un lot de Poires ;

2° Légumes : Chou frisé d'hiver, Scarole de Limay, Chicorée Reine d'hiver, Navets de Meaux, de Milan rose, Navet Marteau, Chou-Navet blanc à collet vert, Rutabaga Champion à collet rose, Radis gris d'été, Carottes nantaises, Oignons des Vertus, Crosnes du Japon, Mâche maraîchère, Epinards de Viroflay, Panais ronds, Choux de Bruxelles et Betteraves à salade Eclipse.

La séance a été levée à trois heures.

### Section de Chantilly.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1904.

PRÉSIDENCE DE M. MASSON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté, sauf une petite rectification : Lire à la fin du compte-rendu : *gracieusement* au lieu de *gravement*.

M. Guillemot se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance, et se fait représenter par M. Masson.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

MM. DURU (Elie), jardinier chef chez M. le baron Henri de Rothschild, au Lys (par MM. Victor Ramus et Adrien Léger) ;

GIRAULT, faïencier, rue du Connétable, à Chantilly (par MM. Guillemot et Victor Ramus) ;

LAMOTTE, quincaillier, place de l'Hôpital, à Chantilly (par MM. Gross et Carreau).

BRAUN, jardinier chez M. de Fontarce, à Orry-la-Ville (par MM. Carreau et Gross).

Les notes déposées sur le bureau sont renvoyées à la commission d'organisation de l'Exposition, qui en fera effectuer le paiement.

Sur la proposition de M. Ferraud, une petite gratification sera allouée à M. le Professeur, pour le remercier des soins qu'il a donnés à l'organisation de l'Exposition ; les dispositions qu'il a prises étaient parfaites et ont été appréciées par les visiteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est donnée à M. le Professeur, qui énumère toutes les conditions d'une bonne plantation d'arbres fruitiers et les soins à prendre pour qu'elle soit suivie d'un succès certain.

Il est déposé sur le bureau par M. DELAITRE : Un lot de Fruits pour en connaître les noms, et qui les offre gracieusement pour la tombola ; il lui est attribué pour son apport une *mention très honorable*.

La séance est levée à quatre heures.

## RAPPORT

SUR

### L'EXPOSITION DE CHANTILLY

---

Les journées des 9, 10 et 11 novembre 1904, seront marquées d'un signe heureux dans les annales de la Société d'horticulture de Senlis, qui recevait pour la première fois une hospitalité princière dans les dépendances du Château : par autorisation de MM. les Administrateurs délégués de l'Institut, les Grandes-Ecuries nous ouvraient leurs portes, et l'Exposition pouvait s'y installer.

En s'inspirant des sentiments de bienveillance dont le duc d'Aumale a toujours fait preuve pour les Sociétés de la Ville, MM. les Administrateurs ne pouvaient que rendre plus populaire encore, s'il est possible, le nom de ce prince si libéral, qui a assuré, par sa donation, l'agrément et l'avenir de Chantilly. C'est un titre de plus à la reconnaissance de tous : pour notre part, nous leur adressons nos plus sincères remerciements.

Mais dans le cadre si majestueux des Grandes-Ecuries, la tâche des exposants n'était que plus difficile : ils devaient se surpasser et accomplir des merveilles pour que leurs œuvres ne parussent pas écrasées par la grandeur architecturale du monument. Ils avaient à lutter avec tous les souvenirs qui ornent les lieux historiques ; tant de grâces, tant de femmes élégantes avaient passé là, dans les réceptions pompeuses du Grand-Condé, dans les fêtes brillantes de ses successeurs ! Qui ne connaît le récit de ce repas fastueux offert dans la Rotonde centrale à Paul I<sup>er</sup> ? L'Empereur se croyait dans une salle magnifiquement ornée, quand les tentures, qui formaient à droite et à gauche les longues galeries, tombèrent tout à coup, laissant voir 250 chevaux !

Suivant de loin ce noble exemple, la commission d'organi-

sation, composé de MM. Camus, Lozet (Camillo), Ramus, Carreau, Floquet et Gross, sous l'habile direction de M. Lozet, professeur, et ainsi que du gracieux concours de M. Prevost (Charles), de Vineuil, s'est efforcée, elle aussi, de faire son coup de théâtre : en quelques heures, elle a transformé le Manège en un parterre de fleurs.

Tout d'abord, il est juste d'adresser des remerciements aux personnes qui ont contribué, par leurs apports hors concours, à augmenter l'importance et l'éclat de notre deuxième Exposition.

Le premier massif, en entrant, était composé de plantes vertes provenant des serres de M. le baron H. de Rothschild. Au milieu d'un groupe de Latanias et de Phénix superbes, l'attention s'arrête sur un Cycas circinalis ; du cœur même de ses frondaisons, une grosse fleur, non encore épanouie, se développe en forme de cône. C'est la première fois, nous dit M. Duru, chef jardinier au Lys, que cette floraison se produit sous le climat de Paris.

Sous un énorme Cycas revoluta, âgé de plus de 80 ans, des Chrysanthèmes coupées d'une belle venue, font regretter de n'avoir pas sous les yeux la collection entière sur pieds. A noter une curieuse bizarrerie : sur un Bayard, une fleur s'est montrée mi-blanche, mi-rose, les deux couleurs absolument tranchées.

Un peu plus loin, sous un immense Latania borbonica, les Pandanus, les Lis, les Dracœna dressent leurs feuilles luisantes, les Orchidées balancent leurs fleurs étranges ; tout autour, une couronne de Coleus, de toutes nuances et de toutes variétés, forment une éclatante bordure.

Cet ensemble avait été arrangé avec beaucoup de goût par M. Jouanet, jardinier-chef du Parc des Fontaines.

Plus modeste, mais plus utile, sur une table voisine, des légumes d'une saine et vigoureuse culture, destinés aux hôpitaux de Berck et de Gouvieux, laissaient deviner que chez M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild les pauvres ne sont pas

oublés; ils ont leur potager qui est dirigé par M. Horem, jardinier.

Deux corbeilles de Pommes de terre monstrueuses, provenaient de la propriété de M. Aumont; variétés: Saucisse et Géante sans pareille.

M. Pichon, pépiniériste à Villers-Saint-Paul, exposait hors concours un lot important d'arbres fruitiers de toutes espèces et de toutes formes: fuseaux, pyramides, palmettes, tiges, etc., etc.; ses arbres sont bien dressés et vigoureux; sa collection de rosiers-tiges est bien composée et très complète.

Parmi les exposants de plantes marchandes, M. Carreau, horticulteur à Chantilly, obtenait le prix d'honneur; on appréciait, dans son superbe massif de Chrysanthèmes, la végétation vigoureuse, les beaux fleurons bien développés, le coloris éclatant. Il exposait, de plus, un lot de plantes vertes arrangées avec talent, et plusieurs corbeilles de Cyclamens aux nuances vives, de Primevères variés et de beaux Rosiers-tiges.

M. Carnet, du Mesnil-Amelot, avait transporté d'énormes Conifères, qui formaient le massif du fond: le Cèdre deodora et le Cèdre de l'Atlas, qui penchaient l'un vers l'autre leurs cimes infléchies; l'imposant Wellingtonia faisait pendant au Thuya géant; par devant s'étagaient toutes les variétés d'arbres verts, depuis l'If à la sombre ramure, jusqu'aux Junipérus aux nuances cendrées. Des arbres fruitiers de tout genre attestaient de leur bonne culture et de la fertilité du sol.

Dans les lots de Chrysanthèmes présentés par les amateurs, nous remarquons celui de M. Victor Ramus, jardinier chez M. Guilleminot, président de la Section. C'est le comble de l'art! les plantes sont basses et trapues, garnies de feuilles jusqu'à la base; sur toutes les tiges, les fleurs se dressent à la même hauteur, échevelées ou massives, toujours charmantes. Les plus belles variétés sont réunies, les nuances tendres, vert d'eau, crème ou lilas, s'opposent aux coloris

éclatants, cramoisi, amarante ou jaune d'or, et tous ces tons heurtés forment une délicieuse symphonie. Du même exposant, une corbeille de Cyclamens, une de Bégonias rex aux feuilles bien développées, une autre de plantes variées, que le *Salvia* égaie de ses clochettes rouges; une de Bégonias tuberculeux cristata; un lot de beaux légumes et une table garnie de fruits superbes, si rares cette année. Cette remarquable exposition lui a valu le prix d'honneur.

M. Baudet, jardinier chef chez M. Civet, à Saint-Maximin, présentait une jolie corbeille de Chrysanthèmes bien disposées sous trois magnifiques Phénix, et produisant beaucoup d'effet; ses Légumes, dont quelques-uns rares et recherchés, étaient rangés artistement et amusaient le public qui discutait gravement sur l'utilité plus ou moins grande de la Tomate cerise, du Piment ou de la Coloquinte.

Les Chrysanthèmes de M. Aubin fils, jardinier chez M<sup>me</sup> Vieillard, à Gouvieux, étaient de variétés fort belles et bien choisies; son massif de Plantes vertes était très remarquable, ainsi que ses deux corbeilles de Cyclamens et de Plantes variées.

M. Léger, jardinier chez M<sup>me</sup> Boyer, à Coye, nous montrait un joli groupe de Chrysanthèmes, présentant une belle floraison.

Le massif de beaux Œillets entourés de *Salvias*, de M. Guillet, jardinier chez M. Rueff, témoignait d'une excellente culture, ainsi que sa collection de Chrysanthèmes.

La science horticole par excellence, la Botanique, avait aussi son représentant; M. Bouffet, pharmacien à Verberie, nous montrait dans son herbier en état parfait de dessiccation, une grande partie des végétaux dicotylédons, classés en familles naturelles, ceux qui vivent dans nos régions et qui possèdent des propriétés médicales.

M. Denier, vannier à Chantilly, avait un choix de chaises et de fauteuils de jardin des plus confortables; ses petits paniers fleuris, d'une forme gracieuse, étaient du meilleur goût.

M<sup>me</sup> Charlet, 86, rue de Bondy, à Paris, traçait d'une main sûre d'énormes lettres avec des plumes « magiques » en nickel inoxydable, que nous recommandons à tous ceux dont l'écriture ressemble à des pattes de mouches.

Enfin, pour sortir, nous passons sous un élégant portique de treillage dressé comme un arc de triomphe, par M. Hervin, d'Asnières-sur-Oise, en l'honneur des nombreux visiteurs qui sont venus, par leur présence, encourager le zèle et les efforts des exposants.

Pour classer les concurrents et leur attribuer la récompense due à leur mérite, le jury s'est réuni le samedi 9 novembre, à dix heures du matin. Chacune des Sections de l'arrondissement avait délégué un de ses membres, et le jury se trouvait ainsi composé : MM. Houlet, Vandeville, Dessat, Fasquelle, Loizeau.

Après une étude approfondie de tous les lots, les jurés remettaient leur rapport, puis, accompagnés de MM. Guilleminot, Lozet fils, Mouret, Lozet père, Camus, se rendaient chez M. Bach, qui avait mis tous ses soins à préparer un excellent repas.

Le dimanche soir, à cinq heures, dans la salle des fêtes de la Mairie, avait lieu la distribution des récompenses, sous la présidence de M. Vallon, maire de Chantilly ; sur l'estrade avaient pris place MM. Guilleminot, Vantroys, Béry, Charles Masson, Mouret, Lozet père et fils.

M. Guilleminot adresse ses remerciements à M. Vallon, d'avoir bien voulu présider cette réunion ; à la Société de Senlis, qui a délégué M. Vantroys ; aux Administrateurs du Domaine, et à toutes les personnes qui, par leur bienveillance, ont assuré le succès de l'Exposition.

M. Vallon prend la parole et, dans les termes les mieux choisis, félicite la Section d'horticulture des efforts qu'elle fait pour offrir aux habitants de Chantilly une distraction nouvelle qui est fort goûtée ; il remercie en particulier son dévoué président, M. Guilleminot, qui s'est dépensé sans

compter pendant toute la période d'organisation, afin d'arriver à ce remarquable résultat.

A son tour, M. Vantroys, au nom du bureau central, adresse ses compliments à tous les exposants, sur l'ensemble de leur œuvre ; il les convie aux Expositions de Senlis, et ajoute avec finesse que si Senlis suit nos succès avec un œil un peu jaloux, il ne faut voir là qu'un sentiment très avouable et surtout très amical, qui ne peut être qu'une source d'émulation pour l'avenir.

### PALMARÈS

#### *Amateurs ou Jardiniers de maisons bourgeoises.*

Prix d'honneur, médaille d'or de 1<sup>re</sup> classe offerte par M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild : M. Victor RAMUS, jardinier chez MM. Guilleminot et Boesflug, à Chantilly.

1<sup>er</sup> prix, médaille d'or de 2<sup>e</sup> classe : M. BAUDET, jardinier chez M. Civet, à Saint Maximin.

2<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil grand module : M. AUBIN fils, jardinier chez M<sup>me</sup> Vieillard, à Gouvieux.

3<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil exceptionnelle : M. GUILLET, jardinier chez M. Rueff, à Chantilly.

4<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil offerte par M. Audigier : M. LÉGER, jardinier chez M<sup>me</sup> Boyer, à Coye.

#### *Horticulteurs-Marchands.*

Prix d'honneur, médaille d'or de 1<sup>re</sup> classe offerte par M. le baron Henri de Rothschild : M. CARREAU, horticulteur à Chantilly.

1<sup>er</sup> prix, médaille d'or de 2<sup>e</sup> classe : M. CARNET, pépiniériste au Mesnil-Amelot.

#### *Industrie.*

Médaille de vermeil grand module offerte par la Compagnie du Chemin de fer du Nord : M. BOUFFET, pharmacien à Verberie.

Médaille de vermeil exceptionnelle offerte par la Compa-

gnie du Chemin de fer du Nord : M. HERVIN, treillageur à Asnières-sur-Oise.

Médaille d'argent offerte par le Département de l'Oise : M. DENIER, vannier à Chantilly.

Médaille d'argent : M<sup>me</sup> CHARLET, 82, rue de Bondy, à Paris.

*Hors Concours.*

Diplôme d'honneur : M. JOUANET, jardinier chez M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild.

Diplôme d'honneur : M. HOREM, jardinier chez M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild.

Diplôme d'honneur : M. DURU, jardinier chez M. le baron Henri de Rothschild.

Diplôme d'honneur : M. PICHON, horticulteur-pépiniériste à Villers-Saint-Paul.

Remerciements à M. AUMONT, de Chantilly.

Pendant la lecture du Palmarès, la Musique salue le nom de chaque lauréat par un joyeux ban. Tous nos remerciements à la Musique de Chantilly, qui, sous l'habile direction de son chef, M. Dubois, s'est prodiguée toute la journée sous les cintres des Grandes-Ecuries ; son succès a été réel ; aucun écho, aucune résonnance fâcheuse n'altérerait le jeu parfait et sûr de cette excellente Société.

*Le secrétaire-adjoint,*

CAMILLE LOZET.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Buttage des Asperges.* — Bien des personnes ne se rendent pas compte de l'utilité des buttes dans la culture de l'Asperge. Elles semblent ignorer qu'elles ne servent absolument qu'à recouvrir les souches d'une couche de terre suffisante pour permettre aux turions de s'y développer et acquérir la blan-

cheur nécessaire. La plantation, dans ce système de culture, ayant été faite à peu près à la surface du sol, il est évident que si l'on ne surmontait pas chaque plante ou chaque ligne d'une butte, les asperges, n'étant pas privées d'air et de lumière, seraient vertes et dures, au lieu d'être blanches et tendres. Mais il est clair de voir que les buttes n'ont leur raison d'être que durant le temps de la récolte, c'est-à-dire depuis le commencement d'avril jusqu'à fin juin, et qu'elles sont nuisibles pendant les autres mois de l'année, et tout particulièrement lorsque les plantes sont en pleine végétation, c'est-à-dire de fin juin à fin septembre.

En ne découvrant pas après la récolte, les plantes ne profitent pas des avantages de la culture en butte, puisqu'elles restent couvertes d'une forte couche de terre comme dans l'ancien système de culture.

Ce qui nous a engagé à appuyer de nouveau sur ce point, c'est que nous voyons continuellement des amateurs de ce bon légume qui ont l'air très surpris, quand on leur dit qu'on doit défaire les buttes après la récolte. Il y a même plus fort : ces jours derniers, un lecteur nous a écrit dans les termes suivants : « Des quatre-vingts griffes d'asperges que j'ai plantées au mois de mars, aucune n'a repris : cependant, les buttes ont été faites avec soin, sous ma surveillance. » Pauvres plantes ! si jeunes et déjà être chargées d'un fardeau semblable ! Comment n'auraient-elles pas préféré mourir que de vivre dans de telles conditions ?

Cet amateur ignorait aussi la vraie utilité de la butte dans la culture de l'asperge, et qu'il ne faut en user qu'à partir de la troisième année de plantation, et seulement durant le temps de la récolte.

A propos du débutage des asperges, nous tenons à indiquer ici le moyen employé par M. Louis Thomas, chef des cultures potagères et fruitières des domaines royaux de Ter-  
vueren et de Laeken : il dégage parfaitement la plante et il la forme, avec la terre, un rebord tout autour, de façon à cons-

tituer une espèce de cuvette avec la plante au milieu. Cette cuvette permet plus facilement, en cette saison, de copieux arrosages à l'engrais liquide, et, au printemps, quand il s'agit de reformer les buttes, le travail est en bonne partie fait.

Le *Lyon Horticole* recommande ce procédé aux cultivateurs d'asperges.

A. BERTHE.

\*  
\*\*

*Engrais et Insecticides.* — La suie est un engrais peu employé et cependant très bon, principalement pour la culture forcée du Rosier, pour rendre la vigueur aux rachitiques, ainsi que pour les arbres fruitiers ou pépinières.

Voici la façon dont on agit :

On délaie dans l'eau de la suie, sans craindre d'en trop mettre, et on arrose avec cette dissolution les plantes ou arbres. S'il s'agit d'une pépinière de vignes, il faut arroser avant la plantation, ou du moins avant la pousse.

Puisque nous parlons d'engrais, nous pouvons bien parler d'insecticide. Tout cela se rapporte à l'horticulture. Il est un insecticide très simple, très puissant, donnant des résultats merveilleux contre tous les insectes et très facile à faire. Il suffit de faire bouillir des marrons d'Inde dans de l'eau et arroser la terre avec cette préparation.

En tous cas, ce n'est pas cher et à la portée de tous.

J. LABROUSSE,

jardinier chez M<sup>me</sup> Farcot, à Castres.

(*Société d'horticulture de la Gironde.*)

\*  
\*\*

*Les Fraisiers remontants à gros fruits.* — Les Fraisiers remontants à gros fruits n'ont leur raison d'être que lorsque l'époque des variétés non remontantes est terminée, soit de la fin de juillet en septembre. Il est donc inutile de les laisser user leur force vitale pendant la première partie de l'été,

époque où les autres fraises abondent, et, dans ce cas, la suppression des premières hampes florales devient tout indiquée.

D'autre part, et comme rien ne se fait de rien dans la nature, il est bien évident que les Fraisiers ne produiront qu'en raison de ce qu'ils trouveront dans le sol. Les matières fertilisantes et surtout les arrosements pendant la grande sécheresse ne devront donc pas leur faire défaut. Un bon paillis de fumier gras réduira considérablement l'importance de ces derniers tout en apportant un complément d'engrais.

Enfin il est bien naturel qu'une plante qui reste en végétation active et fructifie pendant toute la belle saison s'épuise plus vite que celle qui reste en repos après sa première fructification. Toutes choses égales, on devra donc refaire les plantations plus souvent, soit tous les deux ans et peut-être même chaque année, en ayant soin de prendre les premiers filets et de les planter de bonne heure à l'automne. Elevés en godets et plantés en motte, ils sont du reste susceptibles de produire quelques fruits à l'arrière-saison.

\*  
\*\*

*Destruction de l'Antonomya Brassicæ.* — Voici le traitement qu'on recommande de l'autre côté de l'Atlantique, contre la larve de l'*Antonomya Brassicæ*, qui cause souvent de grands dégâts en Europe. On mélange 10 litres d'eau et 10 litres de pétrole avec un peu de savon noir, et cette émulsion diluée dans 180 litres d'eau pure sert à traiter le sol des champs infectés. La façon de procéder est très simple : au pied de chaque plant on fait avec un bâton pointu un trou assez profond pour aller jusqu'au niveau des racines et on le remplit de la solution. Au besoin, si le sol est très sec, on fait deux trous sur deux côtés opposés de la tige, et contre celle-ci. Le mélange ne fait aucun mal à la plante, et tue les larves.

(*Société d'horticulture de la Gironde.*)

Observations faites dans la commune de Brest  
pendant les mois de

SEPTEMBRE 1901				OCTOBRE 1901			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1		22.2	8.1	1		17.8	12.4
2		20.1	8	2	3.6	23.1	13.2
3		20	7.2	3		19.2	10.1
4		19.2	7.3	4	2.7	15	10
5		19.4	7.8	5	3.1	16	9.7
6		22	9.2	6		16.5	7.7
7		24.3	9.4	7	12.9	15	5.1 <sup>(*)</sup>
8	8.4	20.9	9.8	8	0.3	15.9	5
9	1.2	28	9.9 <sup>(1)</sup>	9		16	4.3
10		24.6	7.2	10		16.8	4.1
11		24.4	7	11		14.1	0.1
12		23	7.7	12		14.7	0
13		23.1	9.4	13		15	-1
14		23.2	10.3	14		16.1	6.8
15		20.2	11.3	15		15.4	9.2
16		20	11	16	2.1	15.7	8.1
17		15.2	11.7	17	0.6	16	8.8
18		14.2	13.2	18		14.2	7.6
19		10.1	9.3	19		14	6.2
20	2.7	13.3	12.2	20		13.3	0.1
21	4	15.7	14.7	21	4.2	13	0.5 <sup>(2)</sup>
22		13.4	12.5	22	3.2	12.1	2.1
23	0.1	14.4	13.4	23		12.5	1.9
24	1.3	14.2	13.2	24		12.7	1
25		18.9	13.1	25		12.3	1.4
26		20.2	12	26		13.9	0.6
27		23.3	12.4	27		14.1	-0.5
28		25	11.5	28		14	-2.6
29		25.5	11.7	29		14.3	-2.5
30		25.9	12.1	30		13.3	-2.1
31				31		12.2	-2.7
Total	17.7	M.°		Total	32.7	M.°	M.°

(<sup>1</sup>) Orage du sud-ouest. — (<sup>2</sup>) Tempête. — (<sup>3</sup>) Brouillard les 22, 23, 24, 25, 26 et 27. — (<sup>4</sup>) Grand vent du nord-est.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

Conformément au Règlement,  
les Lecons d'horticulture sont suspendues  
pendant le mois de Décembre.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à  
faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir  
les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	48 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.